



NEER2410 Néerlandais. Communication interactive

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Mariken Smit (coord.)

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.

Compréhension à la lecture

o pouvoir lire de façon autonome et comprendre des textes portant sur des sujets relatifs au domaine d'études ou à l'actualité (articles de journaux) en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.
o pouvoir lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition

Individuelle : o pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier (relatif au domaine d'études) o pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier (journaux télévisés, émissions et séries flamandes et néerlandaises)

Interactive : o pouvoir suivre et comprendre l'essentiel de discussions et de débats portant sur des sujets relatifs au domaine d'études (même si les relations entre les idées sont parfois implicites) o pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale (objectif principal)

Individuelle : o pouvoir faire un exposé clair, préparé et ensuite prendre en charge les questions posées par le public. o pouvoir expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.

Interactive : o pouvoir exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments dans le cadre d'un débat. o pouvoir soutenir une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général, avec un locuteur natif sans entraîner de tension d'une part ni d'autre.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite

pouvoir écrire de brefs rapports, synthèses ou lettres (formelles) qui transmettent des informations factuelles.

Niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code

Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/-2000 mots) et intégration du vocabulaire spécifique (+/- 500

mots). Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques (selon les besoins des apprenants). Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite. Les activités proposées seront de deux types : 1) présentation et activation des fonctions langagières plus directement liées à la vie professionnelle (aptitudes sociales, participation à et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, communication téléphonique, rédaction de courrier "formel", mémorandum, e-mail, ...) 2) activités interactives en rapport avec les études ou autres. Cette partie comprend une présentation d'un sujet en rapport avec le domaine d'études suivie d'un débat (durée : une demi-heure). Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.

Résumé : Contenu et Méthodes

NEER 2410

- Cours de 30 heures à raison de 1 heure par semaine pendant toute l'année.

- Cours destiné aux étudiants CLAS 13 BA, HORI 13 BA, FILO 11 BA, FILO 12 BA, THEO 13 BA

Pré-requis :

Le cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B2 pour les aptitudes réceptives et B1 pour les aptitudes productives

Objectifs :

L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.

Méthode et contenu :

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques (selon les besoins des apprenants). Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite.

Evaluation :

Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre test (oral ou écrit) effectué au cours

Examen oral sur la base d'un dossier composé de présentations faites au cours. L'étudiant est également capable de discuter de faits d'actualité. Il doit de plus présenter une activité extra-scolaire réalisée au cours de l'année en rapport avec la langue néerlandaise (lecture d'un livre, analyse d'un film, compte-rendu d'une exposition, d'une rencontre avec une personnalité, #)

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ø Pré-requis :

Ce cours est de niveau intermédiaire supérieur en ce qui concerne les aptitudes productives et suppose donc au départ une maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B2 (ou intermédiaire supérieur tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) pour les aptitudes réceptives et B1 ou intermédiaire inférieur pour les aptitudes productives.

Ø Charge de travail

Heures présentiellees : 30 h.

Travail autonome : en fonction des ECTS

Ø Encadrement

Cours en groupes de 15 à 18 étudiants

L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.

Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia

Ø Supports

o Syllabus du cours : "Interactieve communicatie" + portefeuille de lecture avec listes de vocabulaire. o Divers documents seront remis à l'étudiant au cours de l'année.

Ø Evaluation

o Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre test (oral ou écrit) effectué au cours.

o Examen oral sur la base d'un dossier composé de présentations faites au cours. L'étudiant est également capable de discuter de faits d'actualité. Il doit de plus présenter une activité extra-scolaire réalisée au cours de l'année en rapport avec la langue néerlandais (lecture d'un livre, analyse d'un film, compte-rendu d'une exposition, d'une rencontre avec uen personnalité, #)

Ø ECTS :

2 ECTS en CLAS 13 BA - HORI 13 BA - THEO 13 BA

3 ECTS en FILO 11 BA ou FILO 12 BA

Autres crédits de l'activité dans les programmes

| | | | |
|------------------|--|-------------|-------------|
| CLAS13BA | Troisième année de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques | (2 crédits) | |
| CLAS21 | Première licence en langues et littératures classiques | (2 crédits) | |
| FILO11BA | Première année de bachelier en philosophie | (3 crédits) | |
| FILO12BA | Deuxième année de bachelier en philosophie | (3 crédits) | |
| HIST21 | Première licence en histoire | (4 crédits) | |
| HORI13BA | Troisième année de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales | (2 crédits) | |
| HORI22 | Deuxième licence en langues et littératures orientales (philologie et histoire orientales) | (3 crédits) | |
| ISLA22 | Deuxième licence en langues et littératures orientales (langue arabe et islamologie) | (3 crédits) | |
| ISP21 | Première licence en philosophie | | |
| RELI21/BA | Première licence en sciences religieuses (programme de base) | (3 crédits) | |
| THEO13BA | Troisième année de bachelier en théologie | (2 crédits) | Obligatoire |